

■ **AVB Sàrl**, à La Tour-de-Peilz, avenue de la Condémine 40. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 12 août 2003. But: travaux de peinture, de plâtrerie et de rénovation en tout genre. Capital social: CHF 20'000, libéré à concurrence de CHF 10'000. Apport en nature selon convention du 12 août 2003: voiture automobile pour CHF 11'039, acceptée pour ce prix, dont CHF 10'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 1'039 constituant une créance de l'apporteur envers la société. Associés: Bravata Vincenzo, d'Italie, à La Tour-de-Peilz, avec une part de CHF 12'000, gérant avec signature individuelle, et Dario Bravata Alexia, de Roveredo (GR), à La Tour-de-Peilz, avec une part de CHF 8'000. Réviseur: Business Pro Sàrl, à Saint-Légier-La Chiésaz. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 7691 du 14.08.2003
(01137120 / CH-550.1.035.652-4)